

Association de la Rue de la Côte et environs



Vendredi 6 décembre à 18h00
Cortège illuminé de la Saint-Nicolas

Tout le quartier connaît ce rendez-vous incontournable. Notre traditionnel cortège illuminé partira de la cour nord du Collège des Parcs. Munissez vos enfants de lampions ou de lanternes. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas donner de torches aux petits enfants.

A l'issue du cortège, nous aurons le plaisir de vous servir du vin chaud ou du thé aux Grands-Pins.

Le Saint Nicolas et le père Fouettard offriront une surprise aux enfants contre la remise d'un bon que vous pouvez retirer chez :

Mme Mireille Gasser
Rue de la Côte 91

Samedi 30 novembre de 10h00 à 12h00
Mardi 3 décembre de 18h00 à 20h00